

Les équipements métropolitains au cœur des stratégies urbaines



Les grands équipements d'accueil métropolitains à vocation économique (stades, centre de convention, équipements de superstructure tels que gare ou aéroport, foire exposition, équipements culturels polyvalents...) deviennent de plus en plus des pièces majeures dans la plupart des opérations d'aménagement urbain. Souvent griffés par des grands noms de l'architecture, ils contribuent aussi au développement du tourisme urbain. Ils ont enfin et surtout un grand impact en termes de structuration du territoire, à l'échelle d'une opération comme à celle d'un plus grand territoire...

➤ Portraits :

- **Joël Batteux : Saint-Nazaire et la matière grise** p. 14
- **Céline Tanguay : une paysagiste dans une agence** p. 15

DR



EN BREF →

• ACTUS : Ceso, regard sur les gares - Plaisance : capacité d'accueil en hausse - FNAU : suites du Grenelle... - Le SCot région Saint-Omer - Un schéma directeur des modes doux - La FNAU à Nankin - Projet de SCot en Alsace du Nord - Territorialisation de l'économie en Lyonnais. • PUBLICATIONS : Urbanisme & Environnement... **3-4**

DOSSIER →

Les équipements métropolitains au cœur des stratégies urbaines **5-13**

- > Equipements du CESO... 6
- > Nancy : nouveau centre de congrès 7
- > L'Axone en Pays de Montbéliard 9



Photo de couverture : le Zenith de Nantes-Saint-Herblain © Pascale Poupinot

- > Aéroport et Métropole lyonnaise 10
- > Nausicaa dans l'agglomération... 11
- > Pompidou-Metz et décentralisation 12

PORTRAITS →

- Joël Batteux : Saint-Nazaire et la matière grise **14**
- Céline Tanguay : une paysagiste dans une agence **15**

Les grands équipements d'agglomération, leviers indispensables de notoriété et de développement



Une agglomération ne peut prétendre au nom de métropole que si elle offre des services ou des équipements collectifs en rapport avec cette ambition et dignes de ce rang. Les « grands équipements d'agglomération » recouvrent des programmes très variés : gares TGV, aéroports, stades, grandes salles de spectacle, centres culturels, musées, palais des congrès, centres universitaires... Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la compétition est la règle. Les « grands équipements » recherchent la différence architecturale et environnementale pour mettre en valeur la singularité de leur situation et conforter l'image de la ville qui les accueille.

Si, sur le long terme, les « grands équipements » d'agglomération sont des leviers efficaces du développement territorial, ils soulèvent aussi des problèmes complexes de financement et d'intégration urbaine. Moteurs de changement d'image, ils peuvent aussi, lorsqu'ils sont mal conçus ou mal dimensionnés, dégrader le fonctionne-

ment et l'attractivité de la ville qui les abrite.

Dans les agglomérations où elles sont présentes, les agences d'urbanisme participent activement aux réflexions qui

accompagnent le lancement de ces projets. Il nous est apparu intéressant de mettre en évidence les conditions qui fondent le succès de ces « grands équipements » et celui des villes qui les ont portés. On trouvera, dans ce numéro de « traits d'agences », les principaux enseignements de ce tour d'horizon.

Les élections municipales sont maintenant derrière nous. Dans beaucoup des agglomérations qui ne disposent pas encore d'agence d'urbanisme, de nombreux élus s'interrogent sur l'intérêt de ces outils. La FNAU, ses élus et ses techniciens, sont à leur disposition pour les éclairer sur ce que les agences d'urbanisme pourront apporter à leur territoire.

André Rossinot, président de la FNAU
fnau@fnau.org



« Traits d'agences, l'actualité des agences d'urbanisme », supplément au n° 24 de Traits urbains, le mensuel opérationnel des acteurs du développement et du renouvellement urbains (ne peut être vendu séparément). • Editeur : L'Agence Innovapresse - Sarl au capital de 38 000 € - 1, place Boieldieu - 75002 Paris - Tél. : 01 48 24 08 97 - Fax : 01 42 47 00 76 - www.innovapresse.com - RCS Paris B 301 652 988 - ISSN : 1776-9604 - Commission paritaire : 0208 T 87608 • Directeur de la publication : Jean Audouin • Traits d'agences est réalisé en partenariat avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme : 1, rue de Narbonne 75007 Paris - Tél. 33 (0)1 45 49 32 50 - www.fnau.org • Comité éditorial : Jean Audouin, Marcel Belliot, Pascale Poupinot • Ont participé à ce numéro : Cathy Allmendinger, Guillaume Arias, Jean Audouin, Joël Batteux, Marcel Belliot, Christian Brunner, Gérard Bornemann, Christian Brunner, Olivier Delbecq, Nicolas Guillou, Xavier Laurent, Priscilla Pierre, Pascale Poupinot, François Puech, Céline Ribeyre, Céline Tanguay, Clément Tassin, Marc Trinqué, Anne-Véronique Vernardet • Directeur artistique : Alain Martin • Secrétariat de rédaction : Marie-Line Descroix • Abonnement annuel à Traits Urbains : 78 € TTC (8 numéros - 12,50 € le numéro, 25 € le hors série - TVA = 2,1 %) - renseignements et abonnement : abonnement@innovapresse.com • Imprimeur : Corlet (14) • Dépôt légal : à parution.

CESO : regards sur... les gares dans l'armature urbaine

Les quartiers de gare sont représentatifs de la diversité sociale et économique du Centre-Essonne-Seine-Orge (CESO), périmètre d'étude de l'AUDESO. En effet, plus de la moitié de ses habitants et un tiers de ses emplois se trouvent à moins de 1 000 m d'une gare. Longtemps considérés comme des secteurs en marge, ils deviennent aujourd'hui l'un des leviers d'une stratégie de reconquête urbaine dans une dynamique de développement durable. Ce deuxième numéro de la collection « *Regards sur...* » de l'AUDESO décrit l'histoire, le fonctionnement et les impacts de l'implantation du chemin de fer sur l'armature urbaine du CESO. Les réflexions de l'Agence s'inscrivent dans les préoccupations métropolitaines (révision du SDRIF) et livrent des pistes pour de nouvelles orientations publiques d'aménagement.

Pour en savoir plus :
contact@audeso.org



Plaisance : capacité d'accueil en hausse sur le littoral marseillais

L'Agam vient de terminer une étude sur les perspectives d'évolution de l'offre en matière d'accueil dans les ports du littoral de l'agglomération marseillaise.

Compte tenu de l'engouement que connaît aujourd'hui le nautisme et pour satisfaire une demande de plus en plus importante, la capacité d'accueil devrait augmenter de quelque 5 000 places d'ici 2012 atteignant ainsi un potentiel d'environ 14 000 places qui permettra de consolider la place marseillaise aux tout premiers rangs européens. Cette augmentation sensible s'inscrit dans une logique de stratégie de développement économique au sein de laquelle la filière touristique occupe une place de plus en plus importante ; elle justifie le rôle joué par l'Agam dans la mise en place d'un observatoire du tourisme.

Contact :
Guillaume Arias
g.arias@agam.org

FNAU : contributions aux suites du Grenelle de l'environnement

La FNAU a apporté une contribution sur le renforcement de la portée des SCoT pour permettre une meilleure compatibilité entre le document stratégique (SCoT) et les documents de planification programmatiques (PLH, PDU, PLU...). Une deuxième contribution a permis de proposer de nouvelles taxes d'urbanisme pour limiter l'étalement urbain et les bâtiments énergivores. Une troisième contribution portait sur une incitation aux éco-quartiers en affirmant que les démarches d'éco-quartiers devaient être mises en place depuis le local avec un objectif pédagogique pour faire comprendre à tous les acteurs (du concepteur à l'élu jusqu'à l'habitant, en passant par les entreprises du bâtiment) la nécessité de s'engager dans de telles démarches. La quatrième contribution porte sur la valorisation de la nature en ville pour laquelle la FNAU considère que de nombreux outils existent. La FNAU regrette que le rôle des politiques foncières n'ait pas été davantage mis en valeur dans les propositions des suites du Grenelle.

Pour en savoir plus :
www.fnau.org

Le SCoT de la région de Saint-Omer : approuvé !

Les élus du Syndicat Mixte Lys Audomarois, structure porteuse du Schéma de cohérence territoriale de la Région de Saint-Omer, ont officiellement approuvé le 7 mars 2008 ce document de planification stratégique dans le cadre d'un processus de « *coproduction politique* » exemplaire à bien des égards. L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer a piloté l'ensemble de la démarche d'élaboration au titre de son Programme Partenarial d'Activités et elle s'impliquera tout spécialement dans le dispositif très ambitieux de mise en œuvre décidé par les élus. Au programme des premières initiatives : la conception de l'Observatoire de suivi du SCoT, l'élaboration d'une stratégie « *Habitat / Foncier* », l'assistance partenariale des 82 communes dans la conception de leurs documents d'urbanisme, la mise en place d'un Plan Climat, ou encore la promotion de la « *Haute Qualité Environnementale* » dans les projets urbains..., le tout dans le cadre d'un phasage extrêmement précis des opérations à dix ans.

Pour en savoir plus :
accueil.audrso@wanadoo.fr



Déplacements : un schéma directeur des modes doux

Dans une logique de déclinaison du PDU de la Communauté urbaine, l'Agam est intervenue dans le cadre de l'élaboration d'un schéma directeur des modes doux. A travers cette démarche, il s'agissait de favoriser les formes de déplacement non polluants et non bruyants – la marche et le vélo notamment – et de les intégrer dans une chaîne de déplacements multimodale. Réalisé à partir d'une série d'entretiens



avec les acteurs locaux, ce projet développe trois types d'actions : aménager l'espace pour un partage plus équilibré de la voirie, développer l'attractivité touristique du territoire communautaire à travers la création de circuits touristiques et de promenades (littoral, calanques, massifs...) et enfin offrir un niveau de services urbains comparable à celui qui est proposé aux automobilistes – stationnement, location de matériels, signalisation, etc.

Contact : Céline RIBEYRE
c.ribeyre@agam.org

La FNAU au Forum Urbain Mondial de Nankin

La moitié de la population mondiale habite aujourd'hui en ville. Fait majeur du dernier siècle, l'urbanisation sera aussi celui du prochain siècle. Tous les deux ans, les Nations Unies organisent un Forum Urbain Mondial pour prendre la mesure du phénomène avec les pouvoirs publics locaux et nationaux, les acteurs économiques et la société civile dans toute sa diversité. Après le Canada et Vancouver en 2006, la Forum urbain s'installe cette année à Nankin, en Chine, du 3 au 7 novembre sous le titre « *urbanisation harmonieuse* ». Au pays du « tsunami » urbain, la FNAU y prendra le pouls des villes et de ceux qui les habitent. Elle essaiera aussi, en s'appuyant sur les expériences variées des agences d'urbanisme à l'international, de promouvoir les principes d'un urbanisme « durable » et un modèle de gouvernance territoriale. Elle ne sera pas seule en Chine puisque contrairement à ce qui s'est passé au Canada il y a deux ans, une importante délégation française sera présente à Nankin.

Pour en savoir plus : www.wuf4.com

Alsace du Nord : un projet de SCoT arrêté en trois ans

Après une phase préparatoire de près de quatre ans pour délimiter le périmètre pertinent et créer le Syndicat mixte de pilotage, l'élaboration du projet de Schéma de cohérence territoriale de l'Alsace du Nord a été menée tambour battant, en seulement trois ans et demi. L'ADEUS a réalisé les études et l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée au Service départemental d'aménagement et d'urbanisme.

À noter : ce SCoT a été l'un des tout premiers en Alsace à faire l'objet d'une évaluation environnementale « *en bonne et due forme* ». L'aspect pionnier de cette démarche dans le Bas-Rhin n'était pas le moindre des enjeux techniques de ce projet, arrêté le 28 décembre 2007. L'approbation est espérée fin 2008 ou début 2009, à l'issue des consultations d'ores et déjà engagées et de l'enquête publique prévue pour cet automne.

Pour en savoir plus : adeus@adeus.org

PUBLICATIONS

Urbanisme & Environnement : 20 cas pratiques

Comment prendre en considération et intégrer l'environnement dans les projets et opérations d'urbanisme ? A travers 20 cas pratiques, la FNAU et le MEDAD ont tenté d'apporter des réponses pour produire la ville compacte, la ville économe, la ville sécurisée et la ville nature aux différentes échelles du territoire. Quelques références de guides et démarches générales complètent cette publication.

Pour en savoir plus :
www.fnau.org



Territorialiser l'économie : tentatives lyonnaises

Journal de l'Agence de Lyon, « *Vis à villes* » est consacré ce printemps à la territorialisation de l'économie. De récentes études rapprochent deux cultures : l'économie et l'aménagement. Dans l'agglomération, un

atlas localise le foncier économique et dessine des scénarios. L'Observatoire économique de l'Agence diagnostique le secteur chimie-environnement-énergies renouvelables et formule des propositions territoriales pour la vallée de

la chimie. A l'échelle métropolitaine, l'équipe inter-SCoT a piloté une étude de Laurent Davezies et Philippe Estèbe sur la répartition entre économie productive et résidentielle dans les SCoT. Le 27 novembre 2007, les présidents des onze syndicats mixtes ont partagé des propositions d'aménagement pour les zones d'activités. Sur le périmètre de la Rul (Région urbaine de Lyon), les données et les réflexions se rassemblent dans le réseau d'Observation métropolitaine partenariale de la région économique lyonnaise (Omprel).

Pour en savoir plus : www.urbalyon.org



Les équipements métropolitains au cœur des stratégies urbaines

© Pascale Poupirot



L'université de Nantes

→ Dans un contexte de concurrence territoriale exacerbée entre les agglomérations, la présence de grands équipements métropolitains tels que stades, centre de convention, équipements de superstructure (gare, aéroport), foire exposition, équipements culturels polyvalents... est un élément déterminant en matière d'attractivité.

Objet de représentation isolé mis en scène ou pièce maîtresse d'un projet urbain plus global, ces équipements d'accueil à vocation économique deviennent de plus en plus des pièces majeures dans la plupart des opérations d'aménagement urbain : le palais des congrès de Glasgow dans le cadre de l'opération de la Clyde, l'Elbphilharmonic à Hafencity (Hambourg), le projet de palais des événements à Euroméditerranée, mais aussi le Centre Pompidou dans le quartier de l'amphithéâtre à Metz, le nouveau palais des congrès dans le quartier gare TGV à Nancy, en portent témoignage.

Griffés le plus souvent par des grands noms de l'architecture, ils contribuent aussi au développement du tourisme urbain, nouvelle niche confortée en particulier par le développement du *low cost*. Leur construction est souvent l'occasion de revisiter l'approche programmatique en privilégiant de plus en

plus la polyvalence : une salle de spectacles qui accueille de l'événementiel et des conventions d'entreprise, un stade de football réinscrit dans une logique d'offre économique globale (quartier de Wembley à Londres, projet à Lyon « *OL Land* », salle Axone à Montbéliard, projet de restructuration du stade Vélodrome à Marseille).

Ces grands équipements ont aussi de forts impacts en termes de structuration du territoire à l'échelle d'une opération comme à celle d'un plus grand territoire comme le montre l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry ou les nouveaux équipements universitaires favorisant la structuration d'un territoire du Centre-Essonnes-Seine-Orge. A cette échelle, la fonction originelle de ces équipements est largement dépassée, pour être mise au service du développement et de la valorisation d'un espace environnant beaucoup plus étendu.

Cette structuration des grands territoires s'inscrit sans nul doute dans une autre logique, celle de la métropolisation et l'on pourrait conférer ces mêmes caractéristiques à d'autres équipements tels que grands centres commerciaux et centres hospitaliers.

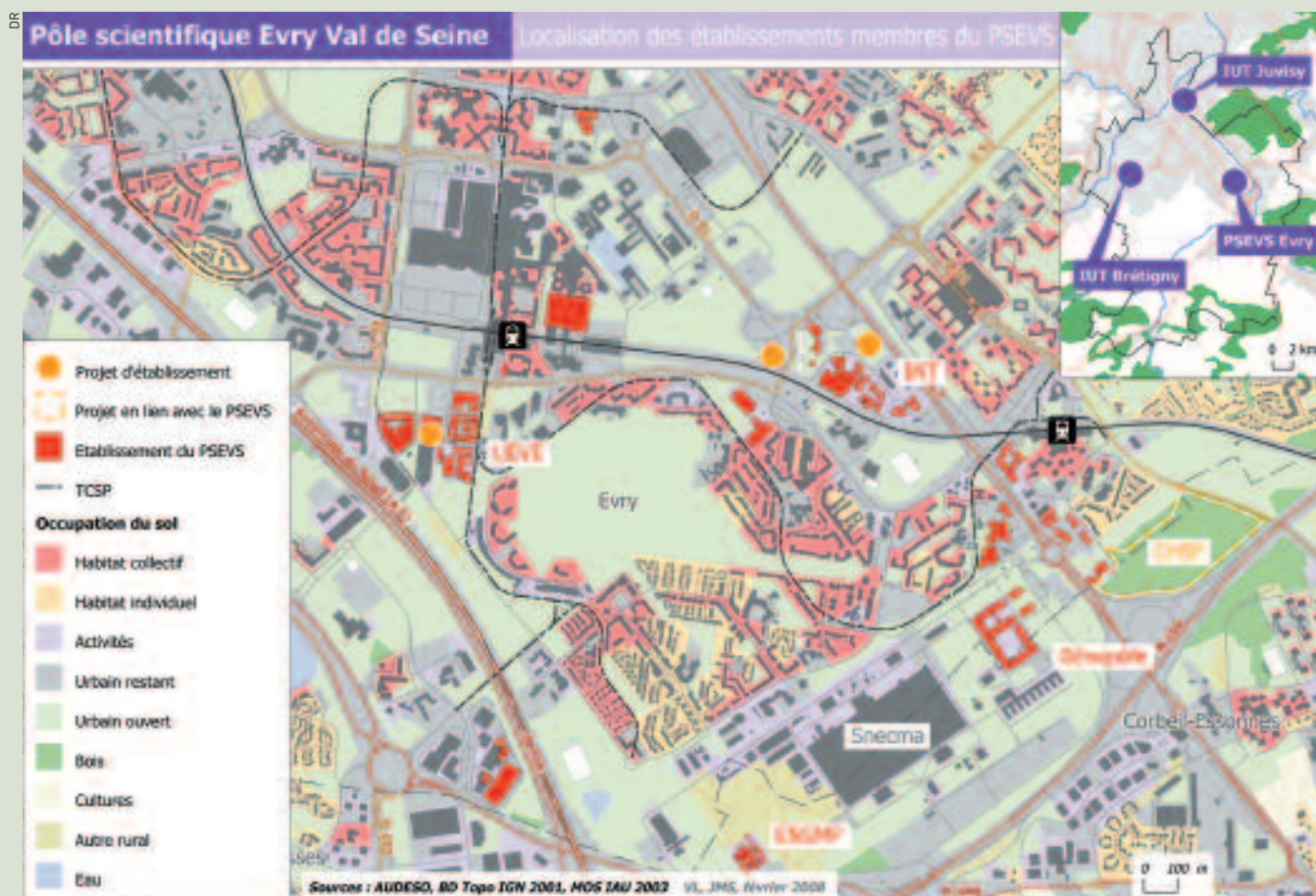
Christian Brunner, Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, AGAM



CESO : les équipements d'enseignement supérieur et de recherche, levier de structuration urbaine et de développement territorial

PAR ANNE-VÉRONIQUE VERNARDET, AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT ESSONNE-SEINE-ORGE, AUDES0

→ Des équipements majeurs participent à la structuration du Centre-Essonne-Seine-Orge (CESO) et au fonctionnement de l'Île-de-France en matière de formation – l'une des deux facultés des Métiers de France est implantée à Évry –, de santé, culturels, sportifs, par exemple. Le développement des grands équipements renforce l'attractivité du territoire et sa dynamique sociale et urbaine, en lien avec le développement résidentiel et économique et l'amélioration de l'accessibilité.



L'enseignement supérieur et la recherche contribuent à la notoriété du CESO. Le PSEVS (pôle scientifique Évry Val-de-Seine) associe, sous l'égide du conseil général de l'Essonne et de la CCI de l'Essonne, cinq établissements majeurs présents au sein du CESO : l'Université Évry Val-d'Essonne (UEVE) et les trois sites de son IUT à Brétigny, Juvisy et Évry, le GIP Genopole, l'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIEE), l'École nationale

supérieure des Mines de Paris (ENSMP) et l'Institut national des télécommunications (INT). Membre du PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) UniverSud qui regroupe les universités Paris XI Orsay, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, l'ENS Cachan et associe Supélec, Polytechnique et l'École centrale de Paris, son ambition est de renforcer sa visibilité nationale et internationale et l'attractivité du territoire. Le PSEVS concerne 13 000 étu-

dians et 3 500 salariés, chercheurs et non-chercheurs. L'AUDES0 réalise actuellement un « *Atlas des implantations du PSEVS* ». Cette connaissance fine des établissements, leviers d'urbanité et de développement territorial, permet d'approfondir les conditions d'émergence d'un « *effet campus* ». Les actions bénéfiques pour les établissements le sont pour la ville et le territoire et inversement (notoriété, présence de la jeunesse, offre de formation, par exemple). Un nouvel équipement majeur verra le jour dans le CESO : le site unique du centre hospitalier sud francilien (CHSF). Il comptera 110 000 m² de Shon, plus de 1 000 lits et 3 500 agents. Actuellement en chantier, il ouvrira en 2011. La procédure de partenariat public-privé (bail emphytéotique hospitalier) mise en place est innovante. Au sein de cet équipement est créé un « *centre de recherche clinique et translationnelle* » associant le CHSF, Genopole®, les universités Paris XI Orsay et Évry Val-d'Essonne, l'AFM et Généthron avec le soutien de la région Ile-de-France, du département de l'Essonne, du CEA et de l'INSERM. Son objectif est de favoriser la continuité entre recherche fondamentale, clinique et technologique, et développement pré-industriel. Il est appelé à devenir un des principaux acteurs du pôle de compétitivité mondial Medicen Paris Region et donc un levier de développement économique majeur. Des projets connexes sont en cours de construction

(institut de biologie par exemple) ou envisagés (maison de l'innovation, des sciences et de la société par exemple).

L'histoire de l'université et du développement de Genopole® est récente. Leur installation s'est faite au départ par récupération de friches de bureaux. Le développement de nouveaux bâtiments s'inscrit depuis dans des préoccupations générales de renforcement de l'urbanité du centre d'Évry dont la fabrication se poursuit. L'implantation du CHSF et les réflexions en cours autour de l'usine Snecma visent à reconfigurer l'entrée de ville d'Évry autour de l'axe de la RN 7 et à créer une jonction urbaine vers Corbeil-Essonne.

Le développement du PSEVS requiert par ailleurs la mobilisation des acteurs publics du CESO autour de deux enjeux :

- le développement résidentiel (étudiants, chercheurs, personnels) : il existe aujourd'hui environ 2 000 chambres dans une douzaine de résidences réparties sur différents quartiers d'Évry ;
- l'accessibilité par les transports en commun : amélioration du RER D, futur tramway, tram-train Massy Évry, tram-bus Corbeil-Sénart.

Pour en savoir plus :
contact@audeso.org

Nancy : un nouveau centre de congrès pour répondre au dynamisme économique de l'agglomération

PAR PRISCILLA PIERRE, AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE L'AIRE URBAINE NANCIÉENNE, ADUAN

→ **Nancy, ville de congrès, ne peut plus accueillir toutes les manifestations professionnelles dont les formats ont beaucoup évolué ces dernières années. En effet, l'actuel Palais des Congrès, inauguré en 1977, offre des surfaces d'exposition insuffisantes et une capacité de restauration restreinte. Dans un secteur d'activité potentiellement dopé par l'arrivée du TGV Est, l'agglomération nancéenne se prépare à passer la vitesse supérieure avec un nouvel équipement prévu pour 2011.**

Deux auditoriums de 900 et 300 places, 3 000 m² de surface d'exposition, 2 espaces de restauration, 15 salles de réunion, un parking de 850 places dont 300 stationnements dédiés et un hôtel 3 étoiles... Avec une superficie qui va doubler, le nouveau centre des congrès permettra, entre autres, l'organisation de colloques internationaux et de grandes expositions. Il sera à même de mieux valoriser les atouts du Grand Nancy dans les domaines de l'économie, de l'université, de la santé, des sciences et de l'innovation. Ce nouvel équipement sera un élément majeur et moteur qui renforcera le rayonnement et l'attractivité de la cité ducale, ainsi que sa visibilité européenne et internationale. Il aura aussi des impacts économiques forts sur le commerce et le tourisme.

Une position centrale remarquable au cœur du centre d'affaires et directement connecté à la gare TGV

L'ADUAN (Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéenne) qui accompagne l'agglomération nancéenne depuis de nombreuses années dans sa réflexion globale d'aménagement stratégique, avait mis en évidence, dès 1992, l'exiguïté du Palais actuel. L'agence avait alors réalisé l'étude programmatique d'un nouvel équipement et avait préconisé 3 sites potentiels d'implantation. L'étude sur l'impact de la localisation menée fin 2004 a finalement retenu le quartier de la gare, à la place du centre de tri postal déserté par La Poste. Cette implantation revêt un caractère stratégique. Ce nouvel équipement sera connecté à la gare SNCF, désormais



© Atelier Barani



à 1h30 de la gare de l'Est à Paris et première porte d'entrée de l'agglomération. Il sera situé sur le pôle intermodal, plaque tournante de tous les modes de déplacement. Le secteur gare, c'est aussi le nouveau centre d'affaires de l'agglomération avec 75 000 m² de bureaux et près de 80 000 m² supplémentaires programmés dans les dix prochaines années. Enfin, le futur centre des congrès s'implante à proximité de toutes les commodités, proche du centre-ville commerçant, du centre historique et de la célèbre place Stanislas.

Au cœur du projet urbain Nancy Grand Cœur

Avec l'arrivée du TGV, les projets et les réalisations se succèdent autour de la gare de Nancy, première gare de Lorraine. Pour réussir le projet de métamorphose du quartier gare « *Nancy Grand Cœur* », espace de 15 hectares à restructurer, la Communauté urbaine du Grand Nancy s'est adjoint les services de l'architecte-urbaniste Jean-Marie Duthilleul. L'enjeu est de taille : la constitution d'un quartier par le renforcement du centre-ville actuel qui associe plusieurs villes (la Ville-Vieille, le secteur XVIII^{ème} siècle, la ville de Charles III et le quartier des Rives de Meurthe). Par la reconquête des espaces ferroviaires, le futur centre des congrès poursuit la trame de la ville de Charles III tout en intégrant le lien avec la ville des années 70. De par son positionnement, il est constitutif de la place de la République qui devient une vraie place urbaine dans le système des trois places avec « *Thiers* » et « *Maginot* ». Enfin, ce nouvel équipement préfigure les nouveaux alignements du projet Duthilleul.

Mais surtout, le projet de centre des congrès clôt la

polémique née quelques mois plus tôt sur la conservation ou non du centre de tri postal, bâtiment industriel aux murs de verre et aux arcs-boutants d'aluminium, dessiné par Claude Prouvé. En effet, le projet prévoit la valorisation de ce patrimoine architectural où s'affairaient des cols bleus pour en faire un complexe dédié aux manifestations professionnelles pour cols blancs. L'économie industrielle cède ici la place à l'économie de la connaissance...

Transparence, lumière et fonctionnalités

L'appel à candidatures pour la réalisation du nouveau centre des congrès a été lancé en février 2007. C'est l'architecte français Marc Barani qui a remporté l'adhésion du jury. Ses multiples projets dans des domaines très variés (le nouveau pont reliant la rive de Billancourt à l'Île Seguin, le centre de maintenance associé à un pôle multimodal pour le tramway de Nice, le centre d'art du Crestet...) témoignent de la qualité de ses réalisations.

Le projet de Marc Barani ouvre le bâtiment de tri postal sur la ville, lui donne de la transparence et rend apparentes les fonctions qu'il abrite (hall d'exposition, salles de réunion...). Côté voie ferrée, le bâtiment sera relié à une extension de grande envergure avec amphithéâtre, grands espaces vitrés de rencontres, et restaurant panoramique.

Le chantier, estimé à 50 millions d'euros, devrait démarrer à la fin de l'année 2008 afin de disposer de ce grand équipement à l'horizon 2011.

Pour en savoir plus :
contact@aduan.org

« L'Axone », un outil de structuration du territoire dans le Pays de Montbéliard

PAR MARC TRINQUÉ, AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DU PAYS DE MONTBÉLIARD, ADU

→ **L'Axone est un équipement polyvalent en cours de construction d'une capacité de 5 000 places destiné à accueillir des manifestations sportives et événementielles. Ce « mini Bercy » a une dimension métropolitaine Rhin-Rhône et transfrontalière entre Dijon/Chalon et Bâle/Mulhouse. Il constitue également un équipement de rayonnement régional qui participe à l'image et à l'identité du Nord Franche-Comté, du Pays de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle et de l'agglomération de Montbéliard. Son ouverture est prévue pour février 2009. La programmation des manifestations est en cours de définition.**

Son implantation relève d'une stratégie de développement et d'aménagement du territoire à plusieurs échelles élaborée dans le cadre d'un Schéma de cohérence territoriale (le SCot) approuvé en juillet 2006 après plusieurs années de réflexion concertée.

Actuellement positionné dans un espace non urbanisé au cœur du Pays de Montbéliard, l'Axone constituera l'élément phare d'un secteur de développement urbain multifonctionnel plus large situé en Zone franche urbaine. Ce secteur dit « Gros Piérons » devrait accueillir à terme des activités tertiaires en lien avec le pôle d'excellence « véhicule du futur » avec l'implantation d'un « hôtel de projets innovants » et la création d'un parc technologique. Il pourrait également accueillir des programmes d'habitat en fonction des orientations données par les acteurs locaux. Il se situe à proximité de plusieurs autres équipements tertiaires majeurs de l'agglomération tels que l'université, « Numérica », pôle numérique de Franche Comté et la polyclinique des Portes du Jura. Ce secteur articule les principaux centres existants de Montbéliard et d'Audincourt et change l'échelle du centre urbain de l'agglomération. Il participe ainsi de la création d'un « cœur d'agglomération » nécessaire au développement du Pays de Montbéliard tel que le prévoit le SCoT.

Compte tenu de l'importance du projet et des enjeux de structuration du territoire qui y sont associés, le développement du quartier et l'intégration de l'Axone ont fait l'objet d'un concours international dont le programme a été élaboré par l'agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard. Ce programme ambitieux portait sur le nécessaire renouvellement de l'image de l'agglomération, l'articulation urbaine, la réorganisation des mobilités et l'aménagement d'une nouvelle entrée de ville, la transformation des échangeurs d'autoroute, la création d'un quartier d'affaires habité et d'un parc urbain d'envergure. Le concours d'urbanisme a été gagné par le cabinet d'architecture Dusapin - Leclerc et l'Axone par Denu et Paradon.

L'Axone bénéficie d'une accessibilité optimale. Il est positionné sur un espace vitrine, directement accessible depuis l'autoroute A.36. Dans l'agglomération, cet équipement est



articulé avec un projet de transports en commun en site propre lui-même inter-connecté avec le réseau ferroviaire desservant l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle, bassin de vie de 300 000 habitants. Avec l'arrivée du TGV, sous condition d'une bonne interconnexion des réseaux de transport publics, l'Axone sera également facilement accessible à l'échelle de Métropole Rhin-Rhône, s'ouvrant ainsi sur un bassin de près de deux millions d'habitants.

Ce nouveau quartier, cœur d'agglomération, est un des principaux sites en développement du Pays de Montbéliard. A ce titre il est régulièrement proposé aux différents investisseurs potentiels, notamment dans le cadre du Mipim.

Pour en savoir plus : contact@adu-montbeliard.fr



De l'aéroport à la Métropole lyonnaise

PAR XAVIER LAURENT, AGENCE D'URBANISME POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE, URBALYON

→ Le développement des aéroports interagit avec celui de la ville. En témoigne l'exemple de l'aéroport Saint-Exupéry en région lyonnaise. L'élargissement de l'aire d'influence de l'aéroport entraîne le renforcement des moyens de transport, mais aussi l'accueil hôtelier, le développement de parcs d'activités logistiques et de parcs d'entreprises. L'impact économique d'un aéroport joue à différentes échelles territoriales. L'impact économique global de l'aéroport Saint-Exupéry qui est égal à la somme des impacts directs, indirects et induits était estimé à 2,6 milliards d'euros en 2006. D'après l'enquête Cushman & Wakefield 2007, la présence d'un aéroport (accessibilité internationale) est le troisième critère qui détermine une entreprise à s'implanter dans une métropole.

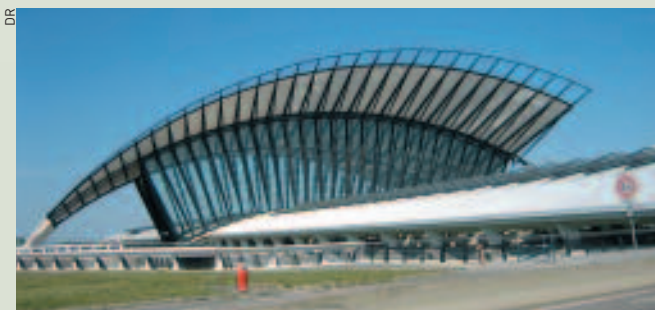
Le défi du développement durable

La plupart des grands aéroports disposent de documents « *masterplan* » fixant les grands enjeux en matière de développement durable. Leur analyse fait ressortir quelques préoccupations récurrentes :

- l'amélioration de l'accessibilité multimodale des sites et une volonté de report modal massif vers les TCSP (l'aéroport Saint-Exupéry sera relié par un tramway en 2009),
- l'accroissement du trafic passager et fret en optimisant le nombre de mouvements (Manchester),
- une gestion de plus en plus entrepreneuriale, que les autorités aéroportuaires soient encore fortement liées à l'État et aux collectivités locales (Lyon, Manchester) ou à des gestionnaires privés (aéroports londoniens gérés par le Groupe Espagnol Ferrovial),
- la limitation des externalités environnementales de l'aéroport.

Saint-Exupéry, futur pôle économique métropolitain

Avec plus de sept millions de passagers en 2007, Lyon Saint-Exupéry est, après Paris et Nice, le troisième aéroport français. En comparaison des autres aéroports européens étudiés, sa taille demeure modeste. Dans sa directive territoriale



d'aménagement (DTA), l'État souhaite placer l'aéroport comme la deuxième porte d'entrée intercontinentale sur l'espace français, avec 20 millions de passagers en 2020. Le Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération lyonnaise relaie cet objectif et considère le site comme un futur pôle économique métropolitain. Le potentiel est fort : à côté des 1 100 ha utilisés, 900 ha d'extension ainsi que la construction de deux pistes supplémentaires sont inscrites dans l'avant-projet de plan masse.

De l'aéroport à l'airport city

Afin de diversifier ses revenus, la SA aéroports de Lyon, créée en 2007, adopte une stratégie de diversification de ses activités (développement des surfaces commerciales, hôtels, centres d'exposition, opérations de bureaux et zones d'activités) afin de devenir une « *Airport City* », « *un pôle urbain qui fonctionne pratiquement en continu et attire d'autres types d'utilisateurs que ceux directement liés au transport aérien* » (IAURIF, 2001). D'un lieu de passage, l'aéroport souhaite devenir une destination en soi. Pour assurer son développement, l'aéroport doit donc prendre en compte les intérêts parfois divergents des « *stakeholders* » (les parties prenantes) ainsi que la multiplicité des acteurs administratifs. Une cohérence d'ensemble dans la planification spatiale doit être recherchée. A ce titre, les agences d'urbanisme ont un rôle à jouer.

Pour en savoir plus :
x.laurent@urbalyon.org



Nausicaa : son rôle dans le développement de l'agglomération de Boulogne-sur-Mer

PAR OLIVIER DELBECQ, AGENCE DE BOULOGNE DÉVELOPPEMENT CÔTE D'OPALE.

→ Nausicaa, le Centre national de la mer à Boulogne-sur-Mer est un complexe touristique consacré à la découverte de l'univers marin et à l'exploitation de ses ressources par l'homme. Conçu par l'architecte Jacques Rougerie et l'agence Le Conte/Noirot, il a ouvert ses portes en 1991 et a accueilli son dix-millionième visiteur en 2007 avec une fréquentation annuelle entre 600 et 650 000 visiteurs.

Après une première extension en 1998 qui a permis de doubler ses surfaces d'exposition permanente, Nausicaa a développé régulièrement des expositions temporaires et finalise actuellement une restructuration d'une partie du bâtiment. Ce projet, baptisé Nausicaa III, permettra la mise en place d'un processus de renouvellement permanent d'une partie des expositions. Parallèlement des réflexions sont engagées pour un agrandissement du Centre de la mer, Nausicaa IV, autour du thème du réchauffement climatique à l'horizon de 2012-2013.

Avec ses 200 emplois directs (dont une quarantaine en sous-traitance), Nausicaa génère, selon une enquête Insee, une



© CCLIBCO



dépense de plus de 13€ par visiteur sur la ville (hors dépenses dans le Centre même et hors hôtellerie). A ces retombées économiques directes, il convient d'ajouter la notoriété de Nausicaa pour la ville et l'agglomération au travers de très nombreux articles dans la presse. Retombées d'autant plus importantes que les thématiques abordées par Nausicaa s'inscrivent dans deux des axes de développement du territoire que sont le tourisme et la filière produits de la mer.

Au-delà de ces aspects positifs, plusieurs problématiques urbaines nécessitent des améliorations indispensables pour le fonctionnement de l'équipement, mais aussi son insertion urbaine dans le site. Tout d'abord, le lien avec le centre-ville n'est pas satisfaisant. Les analyses montrent que de nombreux visiteurs se limitent à la fréquentation de l'équipement et quittent la ville après la visite. Des actions ont été entreprises pour renforcer l'attractivité de la ville fortifiée et du centre-ville, mais la position urbaine de Nausicaa en front de mer, près de la plage de Boulogne-sur-Mer, et en entrée de ville, ainsi

qu'une mauvaise lisibilité des liaisons piétonnes vers le centre, accroissent cette situation. Par ailleurs aux périodes de pointe de fréquentation, le quartier est saturé, la circulation difficile et les parkings totalement saturés. Des visiteurs potentiels renoncent à leur visite faute d'avoir trouvé un lieu de stationnement et quittent l'agglomération. Les extensions programmées ne peuvent s'envisager sans une amélioration de cette situation qui pénalise Nausicaa et le fonctionnement urbain du quartier.

Les projets d'extension de Nausicaa sont l'occasion pour les différents acteurs locaux, dont la Communauté d'agglomération du Boulonnais, propriétaire de l'équipement, la ville de Boulogne-sur-Mer et l'agence d'urbanisme et de développement économique, d'engager des études autour de ces enjeux urbains. Celles-ci s'inscrivent dans les réflexions globales et partenariales de restructuration des espaces d'interface entre la ville et le port.

Pour en savoir plus : bdco@boulogne-developpement.com

Le Centre Pompidou-Metz : première décentralisation d'un établissement culturel public

PAR GÉRARD BORNEMANN, AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATION DE MOSELLE, AGURAM

→ L'offre culturelle est devenue un facteur incontournable de développement d'une ville ou d'un territoire. Projet fédérateur et porteur d'identité pour l'agglomération, le centre Pompidou-Metz est un formidable atout pour renforcer son développement économique et son attractivité, notamment dans la grande région.

Le Centre Pompidou-Metz est situé dans le quartier de l'Amphithéâtre, à proximité immédiate de la gare TGV et en lisière du centre-ville de Metz. Il est la pièce maîtresse de ce programme de requalification urbaine ambitieux, développé sur une surface totale de près de 50 hectares

sur les terrains de l'ancienne gare de marchandises.

Le projet d'aménagement du quartier de l'Amphithéâtre, confié en 2003 à l'agence Nicolas Michelin et Associés, porte sur 27 hectares au sein desquels dialogueront le Centre Pompidou-Metz, la gare TGV et la future Cité des Congrès.

Ce projet s'appuie sur des principes environnementaux forts et la recherche d'un urbanisme qualitatif, approche amorcée par l'aménagement du parc de la Seille adjacent, 20 ha de jardins, prairies, collines et promenades, dont les habitants profitent déjà.

La quartier de l'Amphithéâtre s'inscrit dans un processus de dévelop-



© CAMM, Shigeru Ban architecte Europe avec Jean de Gasstrines, image Artelactory



Vue aérienne de la Zac de l'Amphithéâtre

pement durable : déconstruction sélective des bâtiments existants, respect des vestiges archéologiques, conception des espaces verts comme de véritables corridors écologiques, alimentation du quartier par le réseau de chauffage urbain et un réseau de froid, desserte par les transports collectifs et autres modes doux, gestion des eaux pluviales (toitures végétalisées...), protection acoustique, mixité fonctionnelle et sociale des bâtiments. 50 000 m² de bureaux, 38 000 m² de commerces et 1 500 logements sont prévus autour des grands équipements publics. Les espaces publics constituent le support de ces équipements majeurs : le centre Pompidou-Metz et le centre des congrès sur son parvis, liaison directe entre le centre et les passages piétons vers la gare, enfin la médiathèque sur le jardin.

Les architectes, Shigeru Ban et Jean de Gastines, ont remporté le concours international de maîtrise d'œuvre du centre Pompidou-Metz, avec un bâtiment qui se présente comme une vaste structure modulaire, déployée autour d'une flèche centrale de 77 mètres de haut. Il se développe sur 10 000 m² dont 5 000 m² dédiés à la présentation des œuvres. Il com-

prend, outre les divers espaces d'exposition – grands plateaux et espaces plus intimistes, terrasse, toits des galeries – des lieux pour l'accueil des publics, un studio de création consacré au spectacle vivant et aux performances artistiques, un auditorium, une librairie-boutique et un restaurant-cafétéria. Il est conçu avec une architecture climatique : enveloppe protectrice, isolation thermique, ventilation naturelle, protection solaire, utilisation de matériaux durables et recyclables, intégration du végétal et transparence extérieur-intérieur.

Le budget total de l'opération est de 60,7 millions d'euros HT : 45 M€ pour la construction du bâtiment et 15,7 M€ pour les honoraires, le mobilier, les aménagements intérieurs et extérieurs. La Communauté d'agglomération de Metz Métropole est le maître d'ouvrage du Centre Pompidou-Metz qu'elle finance majoritairement à hauteur de 34 millions d'euros. A ses côtés, l'Etat (4 M€), l'Union européenne (2 M€), le conseil régional de Lorraine (10 M€), le conseil général de la Moselle (10 M€) et la ville de Metz, mandataire du maître d'ouvrage (0,7 M€). L'ouverture est prévue pour 2009.

Pour en savoir plus : www.ca2m.com

Joël Batteux : Saint-Nazaire et la matière grise

→ Pour le maire de Saint-Nazaire, qui préside l'agence pour le développement durable de la région nazairienne (ADDRN), une agence d'urbanisme s'apparente à une mission recherche et développement.

Si Hergé, qui envoya Tintin, Haddock et Milou à Saint-Nazaire dans « *Les 7 Boules de Cristal* » et qui, comme chacun sait, se documentait beaucoup, avait été contemporain de Joël-Guy Batteux (le génie de la bande

dessinée décéda en 1983, quelques jours avant l'arrivée à la mairie de celui que tout le monde appelle aujourd'hui « Joël »), sans doute aurait-il ajouté un membre à sa collection de personnages !

Saint-Nazaire, c'est Batteux comme l'Etat fut Louis XIV en son temps. Qui ne connaissait pas la ville portuaire « *avant* » ne peut mesurer l'étendue du travail qui y a été accompli au cours de ces vingt-cinq dernières années. La durée, base de tout, selon Joël Batteux : « *rare sont les projets que l'on peut conduire en moins de dix ans. Le premier outil, c'est donc la réélection* », rappelle en bon cartésien ce scientifique de formation. « *80 % des projets du nouveau mandat étaient dans les tuyaux depuis un bon bout de temps ; de même, nous connaissons l'essentiel du contenu du prochain mandat, dont je ne serai plus* ». Après, pour faire évoluer une ville, « *il faut de l'argent, mais surtout un dessein, pas quelque chose de figé mais une orientation de fond : vous êtes alors plus crédible pour réunir les moyens nécessaires* »⁽¹⁾. C'est là qu'entre en scène la Délégation au Développement de la Région Nazairienne, à l'origine une équipe d'ingénierie globale intégrée aux services de la ville : « *les agences d'urbanisme ? En provenance du monde de l'entreprise, je ne savais même pas que cela existait !* », s'amuse son président. « *En revanche, j'avais parfaitement conscience qu'on ne pouvait pas demander aux mêmes personnes de penser la ville à 48 heures et à vingt ans. C'est pourquoi j'ai voulu mettre en place une sorte de mission R&D au service de la collectivité* ».

Le Saint-Nazaire de Batteux a, de fait, énormément investi dans la matière grise : « *peu de villes ont dû dépenser autant en études au regard de leur budget* ». Celui de l'ADDRN s'élève déjà à 2 millions d'euros par an (Ndlr : la région nazairienne regroupe 180 000 habitants). Le

« A nouveau tournée vers la mer et son port, à nouveau glissant vers l'océan en même temps que ses paquebots, la ville paraît aujourd'hui redevenue presque gracquienne, comme si ses édiles avaient su mettre en œuvre la leçon de son poème appelant à "galvaniser l'urbanisme" ».

(Jean-Claude Pinson, in *Julien Gracq et Nantes, Place Publique*, mars-avril 2008)

dispositif présente en outre l'avantage de servir de garde-fou contre les perturbations de toutes sortes : « *souvent, les projets qui ont été initiés par les agences d'urbanisme puis votés en conseil sont dénaturés en cours d'exécution pour des raisons techniques ou administratives, de bonnes raisons d'ailleurs la plupart du temps. L'ADDRN, c'est l'assurance de rester dans le suivi de l'exécution du projet* ». Ville-Port en constitue la meilleure illustration. Joël Batteux va jusqu'à parler d'« *une nouvelle culture de projet* » avec, certes, un comité de pilotage qui reste le même du début à la fin, mais également un pilote qui, lui, change au fil des étapes : ADDRN au départ, puis direction générale au cours de la phase exécutive, enfin services techniques pour la mise en exploitation.

« *Sans l'ADDRN, rien n'aurait pu se faire* », affirme le maire-président, qui ne sépare « *surtout pas* » ses deux fonctions, « *parce que la pire des choses est l'absence d'arbitrage politique. Entre l'esprit, l'objet et l'usage, il y a des choix, des synthèses à faire* ». Et de l'initiation plutôt que de la concertation. Joël Batteux en est convaincu : « *si la culture de l'urbanisme pouvait se diffuser au-delà de quelques villes pilotes, cela éviterait aux municipalités de rééditer les bêtises du passé* »⁽¹⁾.

Propos recueillis
par Nicolas Guillon
(Innovapresse/Nantes)



(1) Traits urbains n°1, septembre 2005.

Céline Tanguay : une paysagiste dans une agence

→ L'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours (Indre-et-Loire) met en œuvre un programme partenarial pour contribuer à « *la compréhension de la complexité du territoire en vue de promouvoir son développement durable* », lit-on sur son très beau site www.atu37.org. Elle accompagne les territoires dans leurs actions, contribue à l'émergence d'une vision commune et favorise la définition d'un projet de développement partagé en s'appuyant sur des compétences professionnelles multiples qui lui garantissent une approche transversale dans ses différentes missions. Parmi ces métiers, l'Atu37 est une des rares agences d'urbanisme à compter une paysagiste : Céline Tanguay.

Son parcours a, sans conteste, largement contribué à faire de Céline Tanguay une paysagiste pas ordinaire, comme pourrait le chanter Robert Charlebois.

D'abord parce que cette Canadienne a suivi à l'université de Montréal une formation d'architecte paysagiste avec un volet environnement. Elle se définit d'ailleurs davantage comme paysagiste-concepteur, tendance Versailles, que paysagiste-ingénieur, tendance Angers. Et elle préfère être associée à l'urbanisme plutôt qu'à l'architecture, soulignant la nécessité « *de participer aux études dès le commencement plutôt que d'être appelée à la fin pour faire du joli* ».

Mais aussi, autre particularité qui lui confère « *un regard particulier* », Céline Tanguay a débuté par une douzaine d'années en qualité d'exploitante agricole, dans une région assez sauvage, aux grands paysages avec une population d'origine indienne. Elle s'est alors tout à la fois consacrée à ses bovins, à ses abeilles (apiculture) et au sirop d'érable (acériculture), Canada oblige. Alors, quand elle débarque pour la première fois en France, en 1989, elle est séduite « *parce qu'ici, on change de paysage tous les 25 kilomètres. On est à une autre échelle, en termes d'appréhension du paysage* ».

Elle s'ancre en France en 1990, d'abord dans les Pyrénées-Orientales, puis elle remonte au gré d'expériences dans plusieurs bureaux d'études urbaines et traverse la Loire pour exercer au CAUE de la Sarthe. Depuis six ans, Céline Tanguay exerce ses talents à l'agence de Tours, où « *il y avait déjà un paysagiste qui travaillait sur les projets urbains. Quand je suis arrivée, mon intérêt pour les grands paysages et l'agriculture a ouvert d'autres portes* ».

Elle intervient dans un éventail très large de productions où la pluridisciplinarité est importante, des SCoT de pays urbain ou de pays rural et périurbain, aux PLU, en passant par les projets urbains, la trame verte de l'agglomération tourangelle, la mise en valeur des espaces publics, le rôle de l'agriculture. L'efficacité et l'appropriation des projets locaux nécessitant aujourd'hui d'attacher un grand soin à la communication des propositions et à la concertation,



elle contribue également à l'organisation de colloques sur les paysages périurbains et l'environnement.

Et si vous tentez, comme le font trop aisément certains développeurs, de caricaturer l'approche environnementale de l'urbanisme à une réflexion sur l'exposition des bâtiments et la réalisation d'une noue, Céline Tanguay laisse alors rejaillir une pointe d'accent québécois en colère pour refuser de limiter la fonction des paysagistes et défendre bec et ongles « *le choix du site, sa greffe vis-à-vis du tissu existant, son insertion dans un plus grand paysage. Car concevoir un projet, c'est créer un objet à l'intérieur d'un autre, un grand paysage. L'intérêt de mon métier, c'est de pouvoir intervenir à plusieurs échelles, avant, pendant et après le projet* », conclut-elle, sans rancune apparente.

La culture « *paysagiste* » est indispensable pour l'Agence qui aide les collectivités à aménager et développer durablement un important pôle urbain du Val-de-Loire inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité. Céline y développe un regard pertinent et un diagnostic compétent aux différentes échelles qui participent à la construction des paysages naturels, culturels et urbains de l'agglomération tourangelle.

*Propos recueillis
par Jean Audouin*

29^e rencontre nationale des agences d'urbanisme

22, 23 et 24
octobre 2008

Le Havre
Docks Café

L'APPEL DU LARGE

DE LA VILLE AUX GRANDS TERRITOIRES

www.rencontrenationale2008-lehavre.fr

